



Saint-Prex, le 13 mars 2018

CONSEIL COMMUNAL
DE
SAINT-PREX

Au Conseil communal de Saint-Prex

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du lundi 12 mars 2018, la Municipalité a décidé d'annuler la séance du Conseil communal du 14 mars prochain.

Le rapport sur le préavis n° 01/02.2018 – demande d'un crédit pour financer la construction d'une piscine couverte scolaire et publique, l'aménagement de la cour de récréation du collège du Cherrat et l'adaptation du chauffage à distance (CAD) du collège du Cherrat sera reporté lors de la séance du 2 mai 2018 à 20h00.

Pour le Bureau :

Chantal Courtais-Rey

